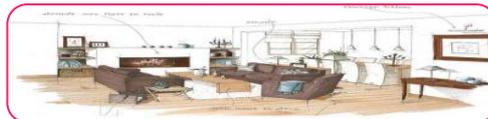




Capacité d'accueil : 12 élèves



Profil conseillé

Pré-requis :

- Bonnes bases en mathématiques et en sciences physiques

Qualités requises :

- Bonnes qualités graphiques et de perception dans l'espace.
- Soin et précision.
- Intérêt pour le bâtiment.

Contenu de la formation

22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 ans.

L'évaluation des compétences dans l'entreprise est prise en compte pour l'attribution du diplôme.

Travaux d'architecture

- travaux de relevé et de description d'ouvrages,
- travaux graphiques d'esquisses et de mise en forme des projets d'étude,
- travaux graphiques en CAO / DAO en phases d'avant-projet, de consultation et d'exécution des travaux,
- travaux de traitement des images,
- réalisation de maquettes et de perspectives

Etudes techniques et/ou administratives :

- constitution des dossiers,
- vérification de documents graphiques,
- quantification et estimation partielles d'un projet.

Enseignement général :

Mathématiques, sciences, français, histoire géographie, EPS, anglais, prévention-Santé-Environnement

Objectif de la formation

La mission principale du technicien Assistant en Architecture est de traduire graphiquement les projets architecturaux.

Dans le cadre de son métier, les fonctions exercées sont liées aux phases de déroulement d'un programme architectural :

- phase d'avant-projet** : esquisses, études préliminaires, avant-projets sommaires (APS) et définitifs (APD) et autorisations de construire.
- phase de projet** : les études de projets, dessins architecturaux, études techniques et assistance au maître d'ouvrage.
- phase de réalisation** : les plans d'exécution, la direction de l'exécution des marchés de travaux et la réception des ouvrages

L'emploi visé est celui de technicien collaborateur en architecture.

Inscription

2nd Famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Secteur d'activité

Il exerce ses activités dans l'ensemble des secteurs du cadre de vie notamment dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre, ainsi que les collectivités territoriales, chez les donneurs d'ordres institutionnels, dans les grands groupes publics et privés, chez les architectes paysagistes et les architectes d'intérieurs.

Poursuites d'études

BTS, DUT, Ecole des Beaux Arts, Diplôme d'Etude en Architecture (Licence après BTS ou DUT))



Lycée professionnel Petro ATTITI

Rue Teilhard de Chardin Rivière Salée BP K2 98849 Nouméa Cedex
Tel : (687) 41.88.33 Fax : (687) 43.46.36 Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc
Site web: <http://www.ac-noumea.nc/attiti>